



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-01

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement en 2010

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 0

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement en 2010

Rapporteur

Jean-Jacques BELBEOC'H, Adjoint délégué aux Travaux et au Développement Durable

Exposé :

Comme chaque année, et selon les dispositions contenues notamment dans les articles L2224-5 et D2224-1 du Code général des collectivités territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services public de l'eau potable et de l'assainissement a été présenté au Conseil de Brest métropole océane (BMO) qui en a pris acte lors de sa séance du 24/06/2011.

Il appartient désormais au conseil municipal de prendre connaissance dudit rapport.

M. BELBEOC'H fait savoir qu'il présente ce rapport à la place de M. Maxime PAUL – Vice-Président de Brest Métropole Océane – retenu par d'autres obligations.

Ce rapport, destiné à informer les élus et le public, s'organise en respectant le schéma suivant :

I. Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement :

- ☞ Préalable : cadre juridique du rapport annuel, compétence de BMO, contrat d'affermage, prix global du m³ d'eau
- ☞ Service de l'eau potable : ouvrages de production d'eau potable, réservoirs et distribution, qualité de l'eau, service clientèle, tarifs, budget, travaux
- ☞ Service de l'assainissement collectif : réseaux de collecte, stations d'épuration, traitement des effluents, tarifs, budget, travaux
- ☞ Service public d'assainissement non collectif

II. La qualité des eaux :

- ☞ Qualité des eaux brutes et actions de protection de la ressource
- ☞ Qualité des eaux de baignade
- ☞ Redevances Agence de l'eau

Ce rapport est mis à la disposition du public à la Mairie de Plougastel-Daoulas, ainsi qu'à Brest métropole océane.

Proposition

Le rapporteur propose au conseil municipal de prendre acte de la présentation du « Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement : année 2010 »

Vu l'avis de la :

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Délibération du Conseil Municipal : Le conseil prend acte

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-02

Rapport d'activités 2010 du service collecte et traitement des déchets de BMO

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 0

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-02

Rapport d'activités 2010 du service collecte et traitement des déchets de BMO

Rapporteur

M. Jean-Claude KERJEAN – Vice-président de Brest Métropole Océane

Exposé :

Le rapport d'activités du service collecte et traitement des déchets de Brest métropole océane est soumis aux membres du conseil municipal.

Brest métropole océane assure sur l'ensemble de son territoire les compétences en matière de collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Les prestations de collecte sont effectuées en majeure partie en régie (ordures ménagères, encombrants, sélective par point tri, emballages ménagers en porte-à-porte, déchèteries, déchets d'équipement électriques et électroniques des ménages)

La collecte des cartons en centre-ville est assurée par un prestataire privé, employant des salariés en insertion professionnelle.

Les enlèvements et transports de caissons de déchèteries sont effectués par des prestataires privés.

La distribution des bacs est assurée par le service collecte et le nettoyage des points tri par le service propreté.

Brest métropole océane dispose également de 5 déchèteries, réservées aux particuliers. Leur gardiennage a été assuré en 2010 par un prestataire privé, la société Tribord.

Brest métropole océane organise la gestion de la vie des déchets collectés sur son territoire selon différents modes :

La prévention

Cet axe de travail est développé de façon structurée depuis 2009. Il contribue à modifier les pratiques des habitants en les incitant à réduire la quantité de déchets produite par l'application d'éco-gestes simples (éviter le suremballage, composter, utiliser un Stop pub, ...).

Le recyclage

Le centre de tri des déchets emballages ménagers recyclables a été mis en service en 2001.

Depuis le 1er juillet 2007, la société d'économie mixte locale (SEML) Sotraval assure pour le compte de la collectivité l'exploitation du centre de tri des emballages ménagers recyclables. Le centre de tri devra évoluer à moyen terme pour répondre aux objectifs du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) visant à accroître la quantité de déchets triés dans le Finistère.

La valorisation organique

Une plate-forme de déchets verts réservée au broyage puis au transfert du broyat vers des sites de compostage est en service depuis 1998. Cet équipement est délégué à la SEML Sotrava. Le broyage est assuré depuis le 1er avril 2005. La plate-forme déchets verts a alors pris le nom de plate-forme biomasse. La collectivité souhaite également développer la réduction des déchets à la source en incitant les habitants à se doter de composteurs pour déchets organiques.

La valorisation énergétique

L'unité de valorisation énergétique des déchets (UVED), mise en service en 1988, incinère les déchets en produisant de la vapeur contribuant à alimenter le réseau de chauffage urbain et de l'électricité injectée dans le réseau EDF. La gestion de cet équipement ainsi que le pesage des déchets sont délégués à la SEML Sotraval. Celle-ci a confié l'exploitation de l'UVED à la société Geval (pour une durée de 30 ans à compter du 1er août 1989, échéance du contrat en 2019).

C'est la société Dalkia qui assure le fonctionnement du réseau de chaleur dans le cadre d'une délégation de service public (échéance du contrat en 2018).

La gestion des déchets industriels

Le centre de tri des déchets industriels banals a été mis en service en 1997. Il est actuellement géré par la SEML Sotraval.

On constate une tendance à la baisse des tonnages collectés en ordures ménagères liée à l'extension de la collecte sélective sur le territoire de la collectivité ainsi qu'au développement du compostage individuel.

A noter, au niveau national, on constate également une réduction à la source des déchets produits (poids et volume des emballages, modes de consommation...).

Ainsi, depuis 1999 le tonnage collecté a **diminué de 25 %, 50 876 tonnes en 2010** (68 620 tonnes collectées en 1999). Ceci représente aujourd'hui **243 kg/an/habitant** (321 kg/habitant en 1999).

En 2010, le coût moyen par habitant pour la collecte et le traitement de déchets ménagers assimilés est de **70,06 €/an/habitant** soit une diminution de 1,65 % par rapport à 2009 (71,24 € en 2009).

En ce qui concerne :

- Les ordures ménagères, on constate une baisse du coût aidé TTC de 2009 à 2010 (de 41.99 à 39.79 € / habitant) et une augmentation significative des coûts de carburants. Le coût résiduel de la collecte et du traitement des ordures ménagères pour la collectivité est de 39.52 €/an/habitant.
- Les emballages ménagers recyclables, on constate une très légère hausse du coût aidé par habitant de 13.33 € à 13.42 €, alors même que les tonnages triés valorisés ont sensiblement augmenté. Le coût résiduel de la collecte et du traitement des emballages ménagers recyclables est de 13.42€/an/habitant.
- Le verre, le coût de collecte du verre est assez faible et légèrement en baisse. Le coût résiduel pour l'agglomération de la collecte du verre est de 0.95 €/an/habitant.
- Les déchèteries, on note une légère augmentation du coût aidé TTC de 13.05 à 13.53 € qui s'explique notamment par une augmentation des apports en déchèteries (+ 6 kg / an / hab.). Le coût résiduel pour l'utilisation des 5 déchèteries de l'agglomération est de 13.53€/an/habitant.

Le service des déchets est financé dans le cadre d'un budget annexe dans lequel l'ensemble des dépenses concernant les déchets sont imputées (en fonctionnement comme en investissement). Les dépenses (salaires, matériel, prestations, acquisitions) sont financées par de multiples recettes notamment :

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (40 %),
- Le versement du budget principal (17 %),
- Les loyers de l'usine de valorisation énergétique et des équipements du Spernot (17 %),
- La redevance spéciale payée par les professionnels (11 %),
- Les soutiens à la collecte sélective (Eco-Emballages + Eco Folio) (7 %),
- La vente des produits à recycler (4 %).

Vu l'avis de la :

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Délibération du Conseil Municipal : Le conseil prend acte

Fait à Plougastel-Daoulas, le **13 octobre 2011**

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011

Publié le..... 14-10-2011

Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-03

Rapport d'activités et Compte administratif 2010 de BMO

DATE DE
CONVOCAION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 0

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Rapport d'activités et Compte administratif 2010 de BMO

Rapporteur

Roger BOISRAME, 1er adjoint, délégué aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Exposé :

Le rapport d'activités 2010 de Brest Métropole Océane est présenté aux membres du conseil municipal, par M. BOISRAME, M. François CUILLANDRE – Président de Brest Métropole Océane – retenu par d'autres obligations ne pouvant assurer cette présentation.

L'intégralité du document est mise à disposition des membres du conseil, au secrétariat général de la mairie.

Le rapport d'activités présente : les élus, un rapide historique sur la communauté urbaine, la carte d'identité de BMO, les publications, les sites Internet de BMO et de la ville de Brest, les données démographiques/économiques/sociales, le compte administratif 2010, l'organisation des services.

Les élus et les instances

BMO est dirigée par 3 instances politiques : le conseil de communauté, le bureau de communauté, le Présidents et les Vice-présidents.

Le conseil de communauté est composé de 55 délégués du conseil municipal de Brest, 2 de Bohars, 3 de Gouesnou, 3 de Guilers, 5 de Guipavas, 5 de Plougastel-Daoulas, 5 de Plouzané et 5 du Relecq Kerhuon.

Les conseillers communautaires sont répartis au sein de 5 commissions permanentes (politiques urbaines et grands projets ; action économique ; administration générale ; services à la population ; évaluation de l'agenda 21 et de la politique de développement durable).

La carte d'identité de BMO

<p>Effectifs au 31/12/2010 3137 agents permanents 3218 emplois 3002 Equivalent Temps Complet 12% de catégorie A 17% de catégorie B 69% de catégorie C 2% d'assistants maternels</p>	<p>Equipements d'agglomération 1 complexe aquatique, 4 piscines 1 patinoire, 3 centres nautiques 3 ensembles culturels et de loisirs 1 centre d'art contemporain, 1 salle de musique 1 conservatoire de musique, 3 musées 1 centre médico-sportif 1 office du tourisme + 1 antenne à Plougastel-Daoulas 2 ports de plaisance, la Recouvrance</p>
<p>Bâtiments communautaires 303.584 m²</p>	<p>Transport Gestion déléguée (affermage) – 7,5 millions de kms parcourus/an</p>
<p>Espace public et environnement Espaces verts : 793 ha d'espaces verts communautaires dont 174 ha de parcs d'agglomération Eau & assainissement : DSP (Affermage VEOLIA) 3 stations d'épuration + 3 unités d'assainissement regroupé, 3 usines de production d'eau potable + 2 captages souterrains, 39.100 m³/jour dont 31.900 pour BMO Déchets : collecte en régie directe et traitement en DSP (SOTRAVAL) 1 usine d'incinération, 5 déchetteries, 50.876 tonnes de déchets collectés et 17.171 tonnes de collecte sélective Voirie : 1.179 kms</p>	<p>Développement économique 17 zones d'activités (600 ha) 23.280 étudiants (rentrée 2010-2011)</p>

Les publications

Sillage : le magazine de BMO et de la ville de Brest sort 6 fois par an à 103.000 exemplaires. Il est distribué dans les boîtes à lettres des habitants de BMO et accessible sur le site Web.

Tandem : Tiré à 4.700 exemplaires, c'est le journal de communication interne de la ville, de BMO et des communes de BMO. Il est adressé à l'ensemble du personnel, aux élus et aux villes avec lesquelles la collectivité entretient des relations.

CLS Infos : Journal des acteurs de la prévention et de la sécurité, il est tiré à 2.000 exemplaires et sort 1 à 2 fois/an. Il est diffusé aux acteurs de proximité, aux signataires et partenaires du CLS et en interne.

La lettre de Brest : Magazine de l'actualité économique brestoise, il est tiré à 10.000 exemplaires et sort 2 fois/an. Sa diffusion se fait en direction du monde économique local, régional et même national par le biais d'un fichier d'entreprises. En interne, elle est diffusée aux élus et cadres.

La note d'information de la mission Stratégie Métropolitaine et Prospective : elle traite des dossiers en cours et sort tous les 3 à 4 mois à 150 exemplaires en version papier ; elle est diffusée en interne (cadres et élus) et accessible sur l'Intranet.

La lettre d'information du Pôle développement économique et Urbain : destinée aux élus de la collectivité, aux agents intéressés et aux partenaires du pôle, elle vise à informer régulièrement sur l'activité des services dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements. Elle paraît tous les 2 mois et diffusée essentiellement par messagerie et disponible sur l'Intranet.

Le journal du Pôle solidarité – citoyenneté – proximité : Il traite de cohésion sociale et solidarité, de cadre de vie, d'insertion et d'emploi... il paraît environ 4 fois/an, diffusé par messagerie et accessible sur l'Intranet.

Patrimoines brestois : bulletin commun des archives municipales et communautaires, de la bibliothèque d'étude et du musée des beaux-arts, il est trimestriel et tire à 3.000 exemplaires diffusés via le réseau des établissements culturels.

Personnel Infos : cette lettre permet de diffuser à l'ensemble du personnel les appels à candidature, l'actualité concernant la formation et les concours ainsi que des informations pratiques.

Ports de Brest : cette revue est tirée à 5.000 exemplaires et paraît 1 fois/an. Elle est réalisée par un journaliste extérieur et traite de toute question relative aux ports de Brest. Elle s'adresse à la communauté portuaire dans son ensemble.

Les sites Internet

BMO et la ville de Brest gèrent des sites :

- Accompagnant des projets (Tramway, Contrat de baie, Projet Educatif Local)
- Thématiques ou liées à des services (bibliothèques, conférence des villes portuaires européennes périphériques, démocratie locale et citoyenneté, économie sociale et solidaire, comité des œuvres sociales)
- Événementiels (semaine internationale des sciences et techniques de la mer, sécurité maritime et protection de l'environnement marin)

Les données démographiques, économiques et sociales

Au 1^{er} janvier 2008, la population municipale de BMO est estimée à 208.386 habitants, soit une baisse de 5.159 habitants par rapport à 1999. 3 communes ont perdu des habitants : Brest, Plouzané et Le Relecq Kerhuon, alors que les 5 autres communes de BMO témoignent d'une démographie plus dynamique, des évolutions qui traduisent la poursuite du phénomène d'évasion urbaine.

Parallèlement, l'excédent des naissances par rapport aux décès qui était de 10.436 entre 1990/1999 n'est plus que de 7.673 entre 1999/2008.

La population de BMO demeure proportionnellement plus jeune que celle du Finistère.

Alors que la population de BMO baisse de 2% entre 1999 et 2007, le nombre de logement a augmenté de 5%. C'est à Guilers que la croissance a été la plus élevée avec une progression de 17%.

Dans la région brestoise, l'évolution du nombre de logements est essentiellement le fait de la résidence principale (+4%).

En ce qui concerne l'emploi, en 2007, 104.000 emplois représentent les 2/3 des emplois du Pays de Brest et 19% de ceux du Finistère.

Le secteur des services administratifs, de santé, d'enseignement et d'action sociale constitue 43% des emplois sur le territoire de BMO, suivi de près par les activités commerciales, de transport et de services divers. Quant à l'industrie, elle ne représente plus que 11% des emplois.

Entre 1999 et 2007, la part des emplois de cadres et de professions intermédiaires augmente sensiblement alors que la proportion d'employés et d'ouvriers se réduit.

Les principaux employeurs sur le Pays de Brest en 2010 dans le secteur privé : DCNS, Crédit Mutuel, Thales, Groupe Even, Livbag, SDMO, Triskalia – dans le secteur public : Marine nationale, CHU, BMO et ville de Brest, UBO, Hôpital des Armées, IFREMER ;

Au 31/12/2010 le taux de chômage dans la zone d'emploi de Brest était estimé par l'INSEE à 8,4%, soit légèrement supérieure à la moyenne départementale (8%).

Le compte administratif 2010

En 2010, les comptes de BMO sont retracés dans 8 documents (budget principal et budgets annexes).

Sur l'exercice 2010 budget principal consolidé avec les budgets annexes, en section de fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 247.234.690,00 € et les recettes à 286.332.653,00€.

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 308.172.222,00€ et les recettes à 283.453.278,00 €.

Proposition :

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal de prendre acte du rapport d'activités et du compte administratif 2010 de Brest Métropole Océane.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 06-10-2011 entendue

Commission N°2 Action Sociale & Education (2008-2014) 06-10-2011 entendue

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Commission N°4 Culture & Sport (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Délibération du Conseil Municipal : Le conseil prend acte

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011

Publié le..... 14-10-2011

Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-04

Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2012-2017

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-04

Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2012-2017

Rapporteur

Yvette MOAL, Adjointe au Maire, déléguée à la Vie Sociale

Exposé :

Ainsi que le prévoit la loi du 5 juillet 2000, l'Etat et le Conseil Général, chargés conjointement de l'élaboration du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, ont engagé en 2009 une procédure en vue de sa révision.

Dans ce cadre, une mission d'assistance a été confiée à un prestataire afin de dresser le bilan des réalisations et des dispositions validées dans le schéma publié en 2003, analyser les évolutions constatées et actualiser les besoins non identifiés initialement.

Tout au long du déroulement de cette étude, la commission consultative des gens du voyage a été régulièrement consultée sur les perspectives d'évolution du schéma d'accueil des gens du voyage. Par ailleurs, les sous-préfets ont organisé fin 2010 des réunions de concertation au niveau des arrondissements pour recueillir l'avis des élus locaux sur les orientations.

Conformément aux dispositions prévues à l'article 1 de la loi du 5 juillet 2000, le projet de schéma est soumis pour avis au conseil municipal des communes concernées.

Afin que la concertation soit la plus large possible, la consultation est étendue aux intercommunalités ayant pris la compétence des gens du voyage et celles comprenant une commune de plus de 5 000 habitants.

A l'issue de cette période de consultation de deux mois, une nouvelle commission consultative sera réunie afin de donner son avis sur les observations émises et amender, si cela est nécessaire, le schéma pour tenir compte des propositions de rédaction.

Le schéma révisé sera ensuite approuvé par l'Etat et le Département puis publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Conseil Municipal est invité à émettre un avis sur le projet de schéma d'accueil des gens du voyage joint en annexe.

Vu l'avis de la :

Commission N°2 Action Sociale & Education (2008-2014) 06-10-2011 entendue

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	4
Ayant voté pour.....	33
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

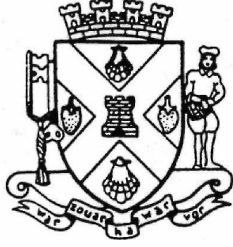
Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,

Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le	17-10-2011
Publié le.....	14-10-2011
Notifié le	17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-05

DENOMINATION DE VOIES : Venelle de l'Impératrice

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D'AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d'absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

" L'an 2011, le 13 octobre, à 18h30" le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-05

DENOMINATION DE VOIES : Venelle de l'Impératrice

Rapporteur

Jean-Paul TOULLEC, Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et aux Associations Patriotiques

Exposé :

La dénomination des voies est importante pour faciliter la vie des habitants et des services publics (poste, service d'incendie et de secours).

Il est aujourd'hui proposé de dénommer la nouvelle voie située, à Toull ar Rohou, dans le lotissement réalisé par le promoteur Monsieur Brissault, conformément au plan joint.

Proposition

Le rapporteur propose au conseil municipal :

1. de retenir la dénomination de voie suivante « venelle de l'Impératrice », conformément au plan joint à la présente
2. d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'accomplissement de la présente délibération

Vu l'avis de la :

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	4
Ayant voté pour.....	33
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-06

DENOMINATION DE VOIES : Venelle Koad ar runig et Talaouron Uhella

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-06

DENOMINATION DE VOIES : Venelle Koad ar runig et Talaouron Uhella

Rapporteur

Jean-Paul TOULLEC, Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et aux Associations Patriotiques

Exposé :

La dénomination des voies est importante pour faciliter la vie des habitants et des services publics (poste, service d'incendie et de secours).

Dans le cadre de la réalisation du lotissement PHE « Domaine du port de Lauberlach » se pose la question de la dénomination des voies privées situées dans le périmètre de ce projet. Il est aujourd'hui proposé de dénommer les nouvelles voies, venelle Talaouron Uhella (A) et venelle Koad ar Runig (B), conformément au plan joint.

Proposition

Le rapporteur propose au conseil municipal :

3. de retenir les dénominations de voies suivantes dans le lotissement PHE donnant sur la route de Kerven Talaouron : venelle Talaouron Uhella (A) et venelle Koad ar Runig (B), conformément au plan joint à la présente
4. d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'accomplissement de la présente délibération

Vu l'avis de la :

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	4
Ayant voté pour.....	33
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le	17-10-2011
Publié le.....	14-10-2011
Notifié le	17-10-2011



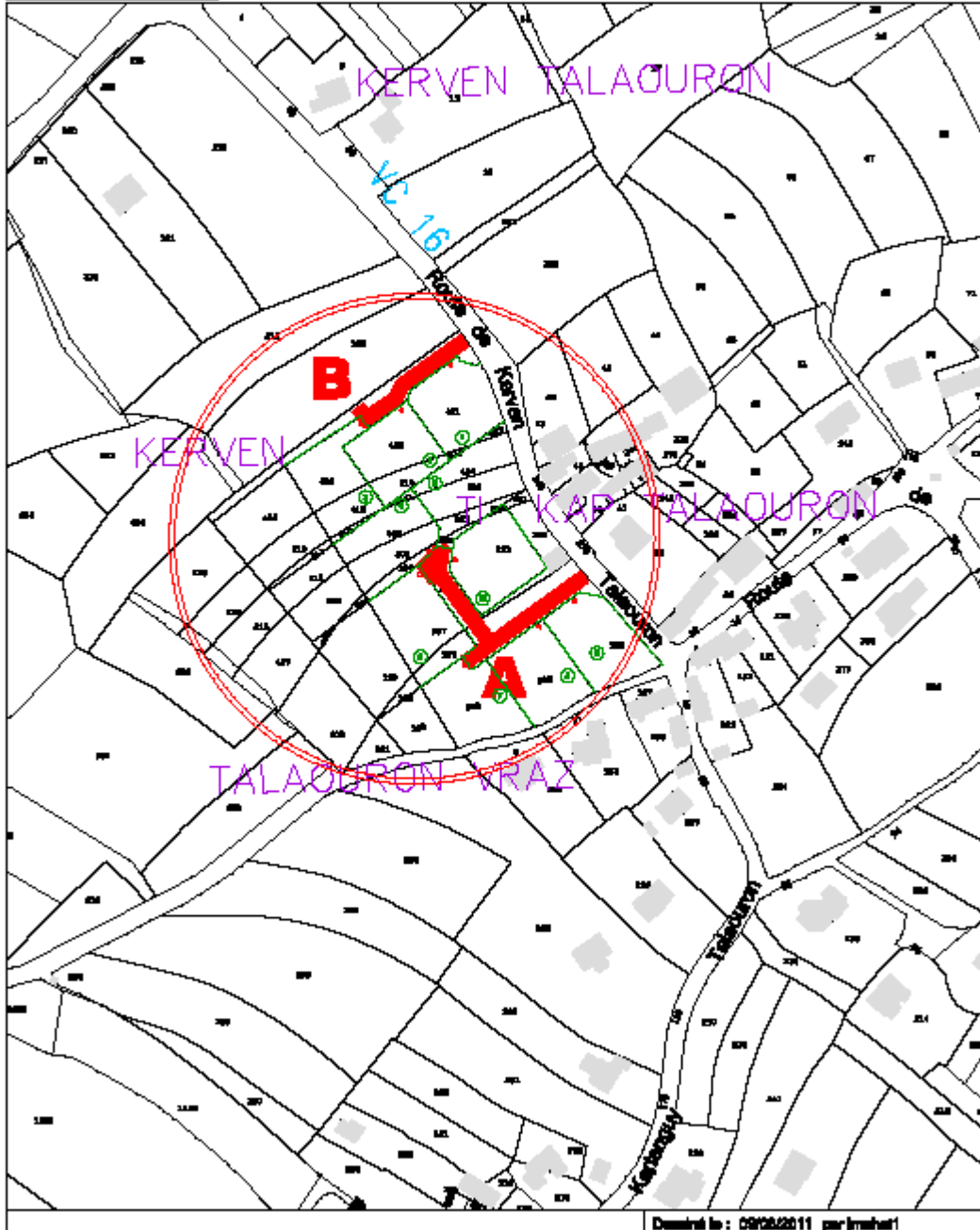
PROJET DE DENOMINATION

PLOUGASTEL-DAOULAS

Voie A: Venelle Talaouron Uhella

Voie B: Venelle Koad ar Runig

PLAN DE MASSE - Echelle 1/2500





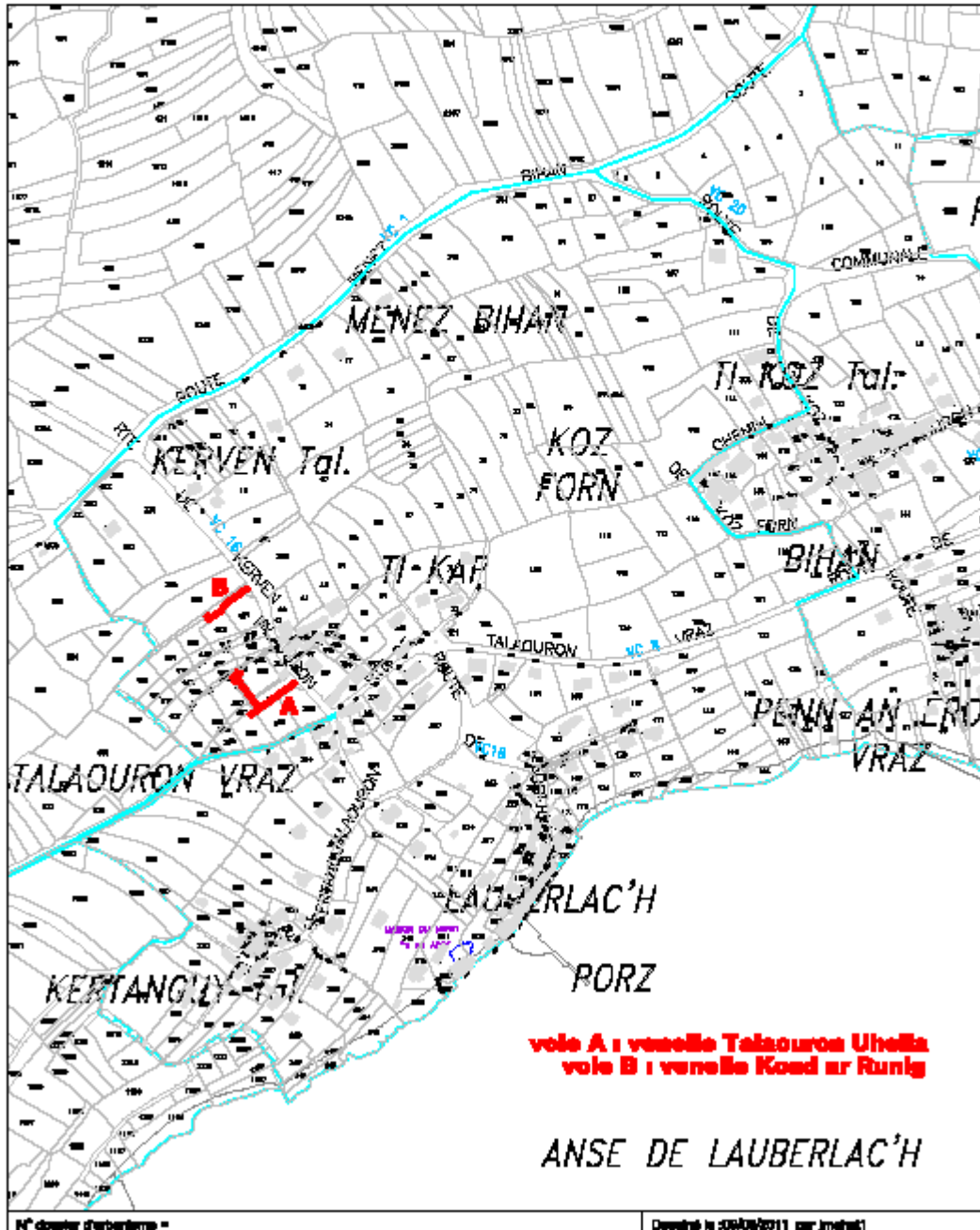
PROJET DE DENOMINATION

PLOUGASTEL-DAOULAS

"Domaine du Port de Lauberlach" à Kervenn Talouron

volez A-B

PLAN DE SITUATION - Echelle 1/5000





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-07

DENOMINATION DE VOIES : Lotissement de Goarem Glaz - Rue Jean Bart

DATE DE
CONVOCAATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-07

DENOMINATION DE VOIES : Lotissement de Goarem Glaz - Rue Jean Bart

Rapporteur

Jean-Paul TOULLEC, Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et aux Associations Patriotiques

Exposé :

La dénomination des voies est importante pour faciliter la vie des habitants et des services publics (poste, service d'incendie et de secours).

Dans le cadre de la réalisation du lotissement dit de Goarem Glaz se pose la question de la dénomination de la nouvelle voie située dans le périmètre de ce projet. Il est aujourd'hui proposé de dénommer la dite voie « rue Jean Bart », conformément au plan joint.

Proposition

Le rapporteur propose au conseil municipal :

5. de retenir la dénomination de voie suivante dans le lotissement Goarem Glaz : « rue Jean Bart », conformément au plan joint à la présente
6. d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'accomplissement de la présente délibération

Vu l'avis de la :

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	4
Ayant voté pour.....	33
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



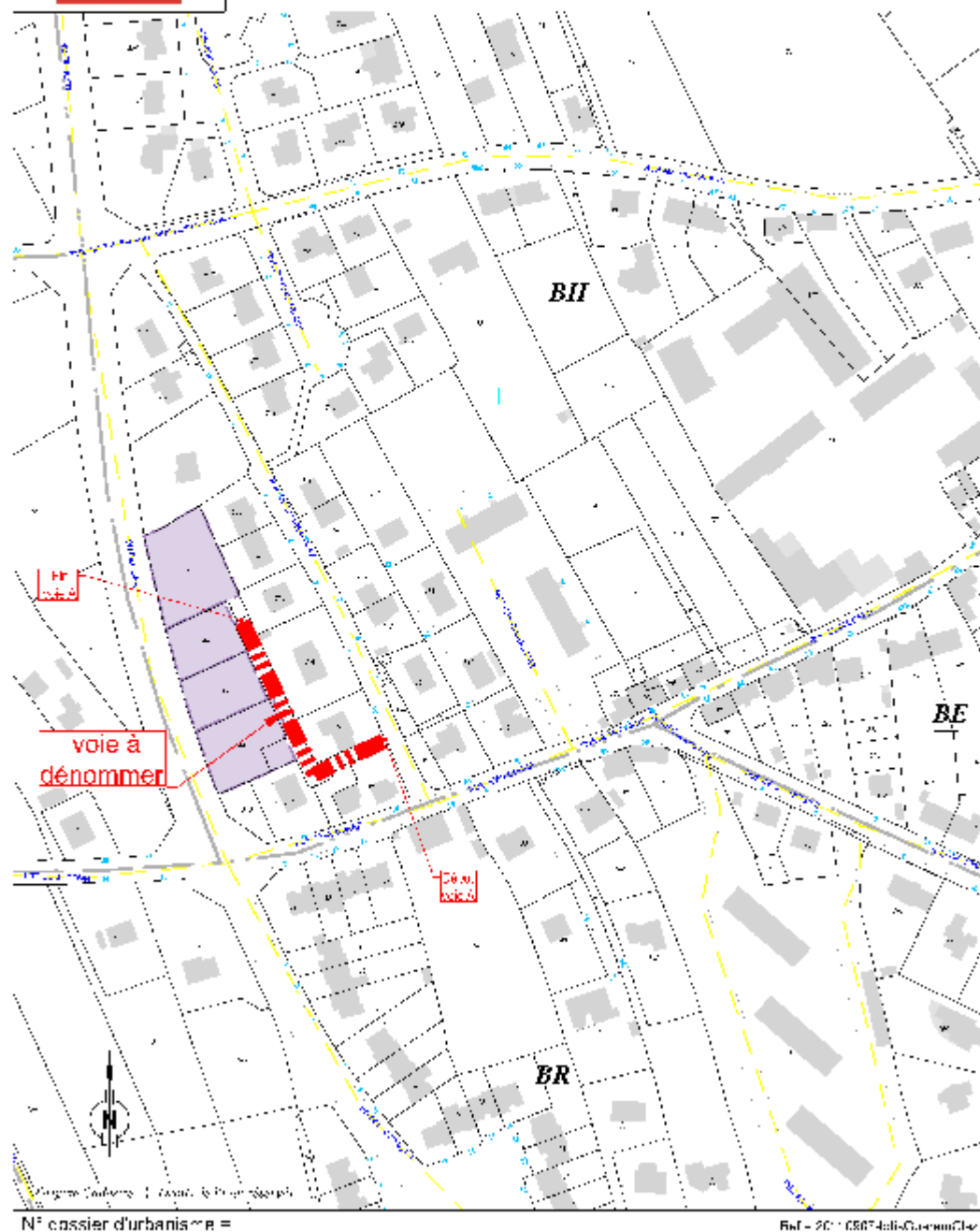
DÉNOMINATION DE VOIE

PLOUGASTEL-DAOULAS

Rue de Goarem Glaz

Lotissement "Goarem Glaz"

PLAN DE MASSE - Echelle 1/ 2 000





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-08

FONCIER - Acquisition de la parcelle BE 161

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-08

FONCIER - Acquisition de la parcelle BE 161

Rapporteur

Jean-Paul TOULLEC, Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et aux Associations Patriotiques

Exposé :

La parcelle cadastrale BE n°161 d'une surface de 357m² située rue du Printemps constitue un espace vert pour les habitants du quartier. Ladite parcelle appartient au Logis Breton.

Compte tenu que Brest métropole océane est régulièrement interpellée au sujet de l'entretien de cet espace vert et qu'en raison de son emplacement, ledit espace vert a vocation à être maintenu, il a été convenu que le Logis Breton cède, à titre gratuit, ledit terrain à la commune. Ensuite, la commune en confiera la gestion à Brest métropole océane, compétente en matière d'espaces verts.



Proposition :

Le rapporteur propose au Conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition, à titre gratuit, de la parcelle cadastrée section BE n°161,
- de confier la gestion de ladite parcelle à Brest métropole océane, dans le cadre de l'exercice de la compétence espaces verts,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte nécessaire et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 06-10-2011 entendue

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents 29
Conseillers représentés 4
Ayant voté pour..... 33
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le **13 octobre 2011**

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-09

FONCIER :
Cession des
parcelles BK 4, 78,
102, 108, 109 et 111
au profit de BMO

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-09

FONCIER : Cession des parcelles BK 4, 78, 102, 108, 109 et 111 au profit de BMO

Rapporteur

Jean-Paul TOULLEC, Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et aux Associations Patriotiques

Exposé :

La Commune est propriétaire des parcelles cadastrales BK 4, 78, 102, 109 et 111 situées entre la voie express et la rue du Père Gwénaël. Ces parcelles représentent une surface de 1102m².



Sur la parcelle BK n°4 est situé un transformateur. Les parcelles BK n°108, 109 et 111 correspondent à des voiries ou à des accès notamment à la zone 2AUe destinée à s'ouvrir à l'urbanisation pour des activités tertiaires, dès que BMO détiendra l'ensemble du foncier. La parcelle BK n°102 est située dans la zone 2AUe. Enfin, la parcelle BK n°78 est située pour partie dans l'emprise de ladite zone 2AUe et pour partie en zone naturelle.

Ces parcelles ont été évaluées par France Domaine au prix de 2142€.

Il est proposé de procéder à la cession à Brest Métropole Océane desdites parcelles pour un montant de 2142€.

Proposition

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- d'approuver le projet de cession à Brest Métropole Océane des parcelles cadastrales BK 4, 78, 102, 108, 109 et 111 pour un montant de 2142€
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte nécessaire et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 06-10-2011 entendue

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents 29
Conseillers représentés 4
Ayant voté pour..... 33
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-10

Modification du tableau des effectifs

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-10

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur

Roger BOISRAME, 1er adjoint, délégué aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Exposé :

Le rapporteur fait savoir qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs afin de permettre l'ajustement de taux d'emploi suivant :

Grade	Service	Taux d'emploi actuel	Taux d'emploi au 01/01/12
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	Scolaire	50 %	60 %

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 06-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents29
Conseillers représentés 4
Ayant voté pour.....33
Ayant voté contre.....0
S'étant abstenu.....0
N'ayant pas pris part au vote.....0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-11

Modification du tableau des effectifs : poste de RH

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-11

Modification du tableau des effectifs : poste de RH

Rapporteur

Roger BOISRAME, 1er adjoint, délégué aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Exposé :

Le rapporteur fait savoir qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs afin de permettre les modifications suivantes :

- Recrutement d'un attaché territorial stagiaire sur le poste de Responsable des Ressources Humaines à compter du 12 septembre 2011.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 06-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents 29
Conseillers représentés 4
Ayant voté pour..... 33
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-12

Sponsoring sportif : attribution de subvention

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-12

Sponsoring sportif : attribution de subvention

CADRE BUDGETAIRE

Montant de la dépense TTC : 1.000,00€

Fonctionnement : Oui

Budget : 2011

Imputation budgétaire : 6745 - Fonction 40

Rapporteur

Roger BOISRAME, 1er adjoint, délégué aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Exposé :

La commune est sollicitée par deux sportifs de haut-niveau dans le cadre d'un partenariat de sponsoring :

- Mademoiselle Audrey BRETON, sportive de haut-niveau en Aérobie, sollicite une aide financière afin de favoriser sa pratique à haut-niveau en contrepartie de la promotion des couleurs de Plougastel. Son palmarès récent comporte notamment une participation aux mondiaux en Chine au sein de l'équipe de France Universitaire et plusieurs podiums lors des nationaux avec le club de l'AGP dans lequel elle a débuté.
- Monsieur Jérôme PASQUETTE, sportif de haut niveau en planche à voile, sollicite le renouvellement de son partenariat de sponsoring avec la commune et une aide financière afin de favoriser sa pratique à haut-niveau en contrepartie de la promotion des couleurs de Plougastel. (Palmarès : 2011 10^{ème} du championnat du Monde de Windsurf en Angleterre, 2010 3^{ème} et 6^{ème} aux championnats du Monde Jeune).

Proposition :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2541-12,
Vu le vote du budget primitif relatif à l'exercice 2011 intervenu le 15 février 2011,

Le rapporteur propose au Conseil municipal d'accorder pour l'exercice 2011, les subventions exceptionnelles suivantes :

- 500,00 € à Mademoiselle Audrey BRETON en contrepartie de l'apposition du logo de la ville sur son matériel et sur présentation de justificatifs (photos),
- 500,00 € à Monsieur Jérôme PASQUETTE en contrepartie de l'apposition du logo de la ville sur son matériel et sur présentation de justificatifs (photos).

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 06-10-2011 entendue
Commission N°4 Culture & Sport (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents29
Conseillers représentés4
Ayant voté pour.....33
Ayant voté contre.....0
S'étant abstenu0
N'ayant pas pris part au vote.....0

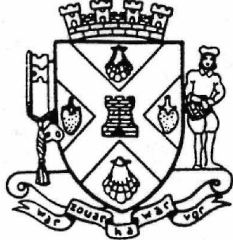
Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-13

Exercice 2011 : Attribution de subventions exceptionnelles

DATE DE
CONVOCAION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-13

Exercice 2011 : Attribution de subventions exceptionnelles

CADRE BUDGETAIRE

Montant de la dépense TTC : 1 201,00€

Fonctionnement : Oui

Budget : 2011

Imputation budgétaire : 6745

Rapporteur

Roger BOISRAME, 1er adjoint, délégué aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Exposé :

La commune est sollicitée pour l'octroi de subventions exceptionnelles :

- L'association Ribl An Elorn demande un complément de subvention au titre de l'année 2011 conformément à la convention tripartite qui la lie aux communes de Plougastel-Daoulas et du Relecq Kerhuon.
- L'association « Brodons à l'école », fondée en février 2011, développe des activités liées à la broderie en milieu scolaire. Elle a également pour objectif de favoriser le lien social intergénérationnel. Elle sollicite une subvention d'aide à la création d'association nouvelle.
- Messieurs Alexandre TOBIE et François VAILLAND, étudiants en 2^{ème} année d'école d'ingénieur et dont l'un d'eux est domicilié sur la commune, se sont engagés sur la course Trophy 4L (raid humanitaire qui apporte des fournitures scolaires aux villages marocains les moins desservis). Ils sollicitent une aide financière de la commune afin de financer les frais d'inscription.
- Messieurs Kévin ROUSSEL et Julien KERDONCUFF, étudiants en 1^{ère} année à l'ENSTA Bretagne et dont l'un d'eux est domicilié sur la commune, se sont engagés sur la course Trophy 4L (raid humanitaire qui apporte des fournitures scolaires aux villages marocains les moins desservis). Ils sollicitent une aide financière de la commune afin de financer leur projet.
- L'association sportive de Kéravel sollicite une subvention afin de financer ses activités sportives scolaires.

Proposition :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2541-12,
Vu le vote du budget primitif relatif à l'exercice 2011 intervenu le 15 février 2011,
Considérant l'importance pour la vie locale de l'apport et du rôle des associations « Loi 1901 »,

Le rapporteur propose au Conseil municipal d'accorder pour l'exercice 2011, les subventions exceptionnelles suivantes :

- 588,00 € pour l'association « Ribl An Elorn »,
- 80,00 € pour l'association « Brodons à l'école »,
- 150 € pour l'équipage de messieurs Alexandre TOBIE et François VAILLAND, participant au Trophy 4L,
- 150 € pour l'équipage Messieurs Kévin ROUSSEL et Julien KERDONCUFF, participant s au Trophy 4L,
- 233 € pour l'association sportive de Kéravel.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 06-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents 29
Conseillers représentés 4
Ayant voté pour..... 33
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

**Le Maire,
Dominique CAP**

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-14

Bateau "Marie- Claudine" : Travaux de rénovation

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Bateau "Marie-Claudine" : Travaux de rénovation

Rapporteur

Bernard DE CADENET, Adjoint au Maire, délégué au Développement Economique et à la Vie Quotidienne

Exposé :

« La Marie-Claudine » est une chaloupe de la Rade de Brest reconstituée en 1992 d'après des plans du 18^{ème} siècle et classée « Bateau d'intérêt patrimonial » par la fondation du patrimoine maritime et fluvial en 2009.

« La Marie Claudine », qui fêtera ses 20 ans en 2012, a besoin d'une restauration importante pour la maintenir en bon état de navigation. Après consultation d'entreprise, l'association a décidé de retenir le devis du chantier du Guip à Brest d'un montant de 69.078,52 € TTC.

L'association ne pouvant faire face à une telle dépense, elle sollicite les collectivités en vue de l'obtention de subventions :

Collectivité/Organisme	Montant en €	%
Mairie de Plougastel-Daoulas	15.000,00 €	21.66
Conseil régional	17.250,00 €	25
Conseil général	10.350,00 €	15
Brest Métropole Océane	10.350,00 €	15
Membres de l'association/Partenaires privés/Souscription Fondation du patrimoine	16.128,52 €	23.34
Total	69.078,52 €	

Proposition :

Considérant que « La Marie Claudine » constitue un des éléments du patrimoine maritime traditionnel de la commune de Plougastel-Daoulas,

Considérant l'importance pour la vie locale de l'apport et du rôle de l'association,

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'approuver la subvention ci-après :
 - o bénéficiaire : Association Bag Plougastell
 - o désignation de l'opération : Bateau « Marie Claudine » : restauration
 - o dépense subventionnable : 69.078,52 €
 - o montant de la subvention : 15.000,00 €
 - o le paiement de la subvention s'effectuera, après vérification du service fait, sur le montant réellement acquitté, dans la limite du montant précisé ci-avant,
- d'autoriser le Maire à signer la convention fixant les modalités de partenariat.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 06-10-2011 entendue

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	4
Ayant voté pour.....	33
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,

Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
 Publié le..... 14-10-2011
 Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-15

**Développement
durable :
Modification du
dispositif d'aides**

DATE DE
CONVOCAION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-15

Développement durable : Modification du dispositif d'aides

Rapporteur

Jean-Jacques BELBEOCH, Adjoint délégué aux Travaux et au Développement Durable

Exposé :

Depuis 2006, la commune a mis en place un dispositif d'aides aux habitations particulières et aux logements collectifs en matière de développement durable.

Il est proposé d'apporter des modifications à ce dispositif afin de tenir compte des éléments suivants :

- **Système solaire combiné** : aujourd'hui, il est octroyé 100€/m² de panneaux solaires avec un plafond de 3 m². Il est proposé d'octroyer 500€ pour une surface minimum de 9 m² avec matériel certifié.
- **Panneaux photovoltaïques** : jusqu'à présent l'aide était de 50€/m², il est proposé d'attribuer l'aide par rapport à la puissance, soit 325 €/kWc, avec un plafond à 3kWc.
- **Isolation paroi opaque en rénovation**: il est proposé d'attribuer cette nouvelle subvention selon les critères définis dans le tableau joint.
- **Récupération de chaleur sur les eaux grises** : il est proposé d'attribuer cette nouvelle subvention selon les critères définis dans le tableau joint.
- **Labellisation BBC Effinergie** : il est proposé d'attribuer cette nouvelle subvention selon les critères définis dans le tableau joint.
- **Assainissement non collectif** : il est proposé de modifier les quotients familiaux conformément au tableau joint.

Proposition :

Il est proposé aux membres du Conseil :

- d'approuver le dispositif des aides conformément aux tableaux ci-joints, applicable à compter du 1^{er} janvier 2012,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vu l'avis de la :

Commission N°1 Finances & Admin. Générale (2008-2014) 06-10-2011 entendue

Commission N°3 Urbanisme & Travaux (2008-2014) 04-10-2011 entendue

Vote

Conseillers présents 29
Conseillers représentés 4
Ayant voté pour..... 33
Ayant voté contre..... 0
S'étant abstenu..... 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,

Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011

Publié le..... 14-10-2011

Notifié le 17-10-2011

AIDE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TRAVAUX	CRITERES	SUBVENTIONS
Nature de l'aide	2012	2012
CHAUFFE EAU SOLAIRE	Matériel certifié CSTBat ou SolarKeymark	300 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La mise en œuvre soit effectuée par un professionnel • La demande de subvention doit être déposée avant les travaux 		

CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE	Chauffe eau thermodynamique sur air extrait monobloc comprenant une ventilation hygroréglable avec moteur très basse consommation	250 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La mise en œuvre soit effectuée par un professionnel • La demande de subvention doit être déposée avant les travaux 		

SYSTEME SOLAIRE COMBINE (eau chaude sanitaire/chauffage)	Surface minimum 9 m² Matériel certifié CSTBat ou Solarkeymark	500 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La mise en œuvre soit effectuée par un professionnel • La demande de subvention doit être déposée avant les travaux 		

PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE	Puissance maxi : 3kWc Exigences techniques (dimensionnement et orientations) optimisées	325 €/kWc
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La mise en œuvre soit effectuée par un professionnel • La demande de subvention doit être déposée avant les travaux 		

CHAUDIERE BOIS	Chaudière automatique Rendement ≥ 85 % Taux d'émission ≤ 0.02	300 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La mise en œuvre soit effectuée par un professionnel • La demande de subvention doit être déposée avant les travaux 		

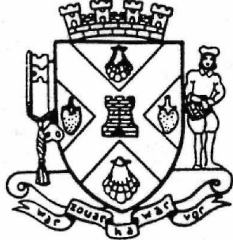
TRAVAUX	CRITERES	SUBVENTIONS
Nature de l'aide	2012	2012
POELE, INSERT, FOYER FERME A BUCHES	Rendement $\geq 75\%$ Taux CO $\leq 0.15\%$ Selon normes : NF EN 13240, NF EN 13229, NF D 35376	250 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La mise en œuvre soit effectuée par un professionnel • La demande de subvention doit être déposée avant les travaux 		
POELE, INSERT, FOYER FERME A GRANULE	Rendement $\geq 85\%$ Taux CO $\leq 0.02\%$ Selon normes : NF EN 14758	250 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La mise en œuvre soit effectuée par un professionnel • La demande de subvention doit être déposée avant les travaux 		
POMPE A CHALEUR	Pompe à chaleur géothermique et pompe à chaleur air/eau ayant un COP ≥ 4 équipée technologie Inverter	300 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La mise en œuvre soit effectuée par un professionnel • La demande de subvention doit être déposée avant les travaux 		
ISOLATION OPAQUE RENOVATION	PAROI EN Mur donnant sur l'extérieur R $\geq 3,2 \text{ m}^2 \cdot \text{°C/W}$	500 €
	Toiture inclinée R $\geq 7,5 \text{ m}^2 \cdot \text{°C/W}$	500 €
	Toiture terrasse béton R $\geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{°C/W}$	500 €
	Sol sur terre plein R $\geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{°C/W}$	500 €
	Sol sur vide sanitaire ou local non chauffé R $\geq 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{°C/W}$	500 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La demande de subvention doit être déposée avant les travaux • L'isolant soit mis en place sur l'ensemble de la paroi 		

TRAVAUX	CRITERES	SUBVENTIONS
Nature de l'aide	2012	2012
RECUPERATION DE CHALEUR SUR LES EAUX GRISES	Dispositif de récupération de chaleur sur les eaux usées des douches	100 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La mise en œuvre soit effectuée par un professionnel • La demande de subvention doit être déposée avant les travaux 		

LABELLISATION BBC EFFINERGIE	Obtention du label BBC Effinergie en neuf	500 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux concernent la résidence principale • La demande de subvention doit être déposée avant l'obtention du label BBC 		

RECUPERATEUR D'EAUX PLUVIALES	Cuve minimale de 3 000 litres	300 €
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • L'installation concerne la résidence principale • Le récupérateur soit équipé d'une pompe de surpression • La mise en œuvre soit assurée par un professionnel assurant la garantie du respect des règles sanitaires • La déclaration de l'installation soit faite au gestionnaire du réseau 		

ASSAINISSEMENT COLLECTIF NON	QF < à 1 200 €	1 500 €
	QF ≥ à 1 200 et < à 1 500	1 000 €
	QF ≥ à 1 500 et < à 2 500	600 €
	QF ≥ à 2 500 €	Pas de subvention
<i>Sous réserve que :</i> <ul style="list-style-type: none"> • L'installation concerne la résidence principale (*) • L'installation soit reconnue non conforme ou non acceptable par l'audit du SPANC • Le SPANC délivre le certificat de conformité • Les exigences techniques définies par les services compétents et réglementaires (autorisation d'urbanisme et d'assainissement ad hoc) soient respectées <p>En l'absence de quotient familial de la CAF ou de(s) l'avis d'imposition, aucune subvention ne sera versée.</p> <p>(*) Dans les périmètres de protection des captages d'eau de Breleis et Kergonnec toutes les résidences sont concernées</p>		



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-16

Voeu pour l'école

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 7

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-16

Voeu pour l'école

Rapporteur

Gisèle LE GUENNEC, Conseillère municipale

Cette année encore, poursuivant sa politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, le gouvernement a supprimé de nombreux postes dans l'Education nationale. Dans notre commune, l'école publique a été fortement touchée avec la fermeture de deux classes. L'enseignement privé n'a pas non plus été épargné car il a perdu également deux classes. Plougastel paie le prix fort cette année la politique de l'UMP puisqu'elle perd 4 classes pour une baisse d'effectifs de 42 élèves.

Ceci a pour conséquence des classes surchargées, des conditions de travail dégradées pour les élèves et le personnel. Cela rend de plus en plus problématique l'accueil des enfants de 2 ans qui ne sont admis à l'école que dans la limite des places disponibles.

Public et privé ont fait grève pour protester contre les suppressions de postes. Les élus du Conseil municipal se sont opposés aux fermetures de classes et renouvellent ici leur réprobation car ces fermetures de classes vont à l'encontre de l'intérêt de l'enfant, elles sont préjudiciables à la qualité de l'enseignement et pénalisent des familles qui souhaiteraient scolariser leurs enfants de 2 ans.

Le Conseil municipal de Plougastel-Daoulas demande au gouvernement que soit prise en compte la réalité des effectifs de l'école maternelle, notamment les enfants de moins de trois ans, dans l'attribution des postes et que soient préservées de bonnes conditions d'enseignement pour l'ensemble des élèves.

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Vote

Conseillers présents	29	
Conseillers représentés	4	
Ayant voté pour.....	7	(Groupe de l'opposition)
Ayant voté contre.....	0	
S'étant abstenu.....	0	
N'ayant pas pris part au vote.....	26	(Groupe de la majorité)

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

2011-10-17

Voeu pour le rétablissement du taux de cotisation au CNFPT

DATE DE
CONVOCAION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 33

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2011-10-17

Voeu pour le rétablissement du taux de cotisation au CNFPT

Rapporteur

Roger BOISRAME, 1er adjoint, délégué aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Un amendement prévoit que le taux de la cotisation au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) assise sur une partie de la masse salariale de l'ensemble des collectivités territoriales et fixé à 1% depuis 1987, soit réduit à 0.9% dès 2012.

Cette baisse porte atteinte au droit à la formation professionnelle garanti aux fonctionnaires territoriaux et remet en cause les efforts entrepris pour améliorer la qualité du service public territorial.

La fonction publique territoriale repose aujourd'hui sur un droit à la formation et des dispositifs qui permettent à ses 1.8 million d'agents de construire de véritables parcours d'évolution statutaire et de développement de compétences.

Le montant des dépenses obligatoires de formation pour la fonction publique territoriale est déjà très inférieur à celui de tout autre secteur professionnel :

- Secteur privé (entreprises de +20 salariés) l'obligation de financement de la formation professionnelle s'établit à 1.6% du montant des salaires
- Fonction publique hospitalière, 2.1% minimum des rémunérations inscrites au budget
- L'Etat ne s'impose aucune règle, mais le poids des dépenses de formation est estimé à plus de 3%.

La baisse de 10% du taux de cotisation remet en cause le droit à la formation pour le plus grand nombre. Si les collectivités les plus importantes auront peut-être les moyens de compenser cette perte, les autres villes et communes rurales sont prioritairement frappées.

C'est pourquoi, nous demandons le rétablissement du taux du plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Vote

Conseillers présents	29
Conseillers représentés	4
Ayant voté pour.....	33
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote.....	0

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 octobre 2011

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

Délégations du Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

DATE DE
CONVOCATION
06 octobre 2011

DATE D’AFFICHAGE
14 octobre 2011

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents..... 29
Nombre d’absents 0
Procurations 4
Nombre de votants 0

“ L’an 2011, le 13 octobre, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique CAP, Maire.

Etaient présents :

Dominique CAP, Roger BOISRAME, Patricia HENAFF, Marie-Annick NICOLAS, Jean-Paul TOULLEC, Yvette MOAL, Bernard DE CADENET, Jean-Jacques BELBEOCH, Joëlle CORRE, Monique LE BOT, Françoise MORVAN, François LE BOT, Catherine BOTHUAN, Michel PAUGAM, Françoise LOUEDEC, Régis PICHON, Nathalie UGUEN, Sandrine FEREC, Raymond-Jean LAURET, Pascal JEULAND, Nathalie BATHANY, Thierry GLOANEC, Aude SEACH, Claire MALLEJAC, Philippe LE TALLEC, Roger POTIN, Louis ROLLAND, Stéphane LE GALL, Gisèle LE GUENNEC

Etaient absents :

Procurations :

Michel CORRE à Dominique CAP, Jean-Jacques ANDRE à Jean-Jacques BELBEOCH, Martine MOUSSEAU à Sandrine FEREC, Ghislaine AIRAUD à Philippe LE TALLEC

Secrétaire de séance : Madame Marie-Annick NICOLAS

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Délégations du Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

Rapporteur

Dominique CAP, Maire

L'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise le conseil municipal à déléguer au maire, pour la durée de son mandat, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal, certaines de ses attributions.

Les membres du conseil municipal prennent acte des décisions prises par délégation, depuis la dernière séance du conseil.

Numéro	Objet	Date de l'acte
2011/029	Subvention développement durable - Isolation des parois opaques - M. ALIX	22-06-2011
2011/030	Subvention développement durable - Mise en place d'une pompe à chaleur - M. LE GUERN	27-06-2011
2011/031	Subvention développement durable - Mise en place d'une pompe à chaleur - M. BAHOLET	27-06-2011
2011/032	Subvention développement durable - Pose d'un chauffe eau thermodynamique - M. BAHOLET	27-06-2011
2011/033	Subvention développement durable - Mise en place d'un kit d'eaux pluviales - M. EUDO	05-07-2011
2011/034	Institution d'une régie de recettes et d'avances du Port du Tinduff	03-08-2011
2011/036	Subvention développement durable : mise aux normes d'une installation d'assainissement non collectif - M. GASTINE	05-08-2011
2011/037	Subvention développement durable : mise en place d'une pompe à chaleur M. VIGOUROUX	08-08-2011
2011/038	Subvention développement durable : mise en place d'un poêle à bûches M. LE TALLEC	08-08-2011
2011/039	Subvention développement durable : mise en place d'un système photovoltaïque M. JEZEQUEL	08-08-2011
2011/035	Régie de recettes et d'avances du Port du Tinduff : Nomination d'un régisseur titulaire et d'un suppléant	10-08-2011
2011/040	Subvention développement durable : mise aux normes d'une installation d'assainissement non collectif - M. BACHAUMARD	11-08-2011
2011/041	Régie de recettes et d'avances "Activités communales" : ajout de tarifs 2011	18-08-2011
2011/042	Espace Public Numérique : Avenant 2011 à la convention de prestations de services	25-08-2011
	Missions de contrôle technique, sécurité et protection de la santé et ordonnancement pilotage et coordination pour la construction d'une salle de tennis, musculation et dojo : attribution des lots 1, 2 et 3	05-09-2011

2011/043	Subvention développement durable - Mise aux normes d'un assainissement non collectif - M. MARCHADOUR	16-09-2011
	Réfection de la toiture de la médiathèque : attribution de la maîtrise d'œuvre	16-09-2011
2011/044	Vente d'ouvrages déclassés : 22 au 29 octobre 2011	22-09-2011
2011/045	Subvention développement durable - Mise en place d'un poêle à granulés - M. MERAT	26-09-2011
	Fourniture et installation de jeux à l'école de Keravel : attribution du marché	26-09-2011
	Aménagement des terrains de football : attribution des lots 1 et 2	26-09-2011
2011/046	Subvention développement durable - Mise en place d'une pompe à chaleur - M. DUVAL	28-09-2011
2011/047	Subvention développement durable - Mise en place d'un chauffe eau thermodynamique - M. GALLAY	28-09-2011

Fait à Plougastel-Daoulas, le **13 octobre 2011**

Le Maire,
Dominique CAP

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 17-10-2011
Publié le..... 14-10-2011
Notifié le 17-10-2011